

Communiqué de presse



Arras, le 28 novembre 2019

Levée des restrictions de la consommation en eau sur les communes de Noeux-les-Mines et Labourse

Un problème survenu le 25 novembre 2019 sur une partie du réseau de distribution d'eau potable des communes de Noeux-les-Mines et Labourse avait conduit à interdire la consommation de l'eau du robinet dans ces communes.

Ce jeudi 28 novembre 2019, les résultats des analyses bactériologiques de l'eau distribuée sur ces communes confirment sa potabilité. Par conséquent, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France, lève toutes les restrictions de consommation émises depuis le 25 novembre 2019.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, salue la mobilisation des autorités locales qui a permis d'alimenter en bouteilles d'eau les habitants concernés des communes de Noeux-les-Mines et Labourse, pendant toute la durée de la perturbation.